

M. DALADIER A QUITTÉ LA TUNISIE



Les ruines de l'amphithéâtre romain d'El-Djem (Ph. N.Y.T.)

A Sfax
Salués par les autorités civiles et militaires, M. Edouard Daladier et sa suite ont quitté Gabès mercredi matin, à 7 h. 45.

Ils sont arrivés à Sfax, à 9 h. 30. Salués, à son arrivée, par M. Louis Fagnon, contrôleur civil, chef de la Région; Si Aziz Djelloul, caïd; le gouverneur de Sfax; le colonel Cotard, commandant d'armes; M. René Eyraud, vice-président de la municipalité; M. Henri Béna, président de la Chambre de commerce et d'agriculture du Sud; les membres du corps consulaire au complet et les membres du Grand Conseil, M. Daladier se rend aussitôt sur l'esplanade de la gare où sont groupées toutes les autorités civiles, militaires et religieuses de la ville.

Le 5^e régiment de tirailleurs sénégalais rend les honneurs. La longue avenue, plantée de palmiers, qui fait face à la gare, est splendidement décorée de drapeaux; les enfants brandissent des milliers de drapeaux tricolores.

La foule française et tunisienne acclame frénétiquement le président du Conseil et chante le « Marseillaise ».

La musique militaire joue la « Marseillaise » et l'hymne beylical, pendant l'exécution desquels le cortège officiel se fixe dans l'immobilité. Puis, la joie populaire se donne libre cours.

Après avoir salué le drapeau du régiment, le président du Conseil parcourt à pied la vaste avenue au milieu d'une assourdissante ovation des milliers de Sfaxiens qui se pressent sur les trottoirs et aux fenêtres. Cette manifestation est d'une telle intensité que M. Daladier est visiblement ému. Il multiplie les gestes de remerciement.

Un rameau d'olivier en argent symbolique d'union et de paix est remis par le caïd à M. Daladier

De retour à la gare, le caïd remet à M. Daladier un rameau d'olivier en argent, comme symbole d'union et de paix. Le président du Conseil le remercie et ajoute :

« Vous avez prononcé la parole exacte comme cela arrive très souvent dans ce pays, lorsque vous avez déclaré que vous vouliez l'union et la paix. Je vous réponds que les sentiments que vous avez exprimés sont les sentiments de la France entière.

Celle-ci veut l'union de tous ses fils, elle veut la paix dans tous les pays qui vivent à l'ombre de son drapeau. Nous ne pouvons avoir la paix que dans la mesure où nous sommes fraternellement unis.

« C'est la devise de la ville lorraine de Metz que sans la connaître peut-être vous venez de citer : « Bi en veut la paix hors de ses frontières, il faut d'abord l'avoir à l'intérieur pour être capable de la faire respecter par tous les autres pays. »

« Comme Français, je suis fier de voir comment vous l'avez comprise. Vous savez que la France ne veut pas la domination par la servitude des autres peuples, qu'elle veut les réunir dans une collaboration qui est la base de la politique de la France et de la Tunisie et qui les restera à nous sommes tous dignes de la France et de la Tunisie. »

« C'est la devise de la ville lorraine de Metz que sans la connaître peut-être vous venez de citer : « Bi en veut la paix hors de ses frontières, il faut d'abord l'avoir à l'intérieur pour être capable de la faire respecter par tous les autres pays. »

« Comme Français, je suis fier de voir comment vous l'avez comprise. Vous savez que la France ne veut pas la domination par la servitude des autres peuples, qu'elle veut les réunir dans une collaboration qui est la base de la politique de la France et de la Tunisie et qui les restera à nous sommes tous dignes de la France et de la Tunisie. »

« C'est la devise de la ville lorraine de Metz que sans la connaître peut-être vous venez de citer : « Bi en veut la paix hors de ses frontières, il faut d'abord l'avoir à l'intérieur pour être capable de la faire respecter par tous les autres pays. »

« Comme Français, je suis fier de voir comment vous l'avez comprise. Vous savez que la France ne veut pas la domination par la servitude des autres peuples, qu'elle veut les réunir dans une collaboration qui est la base de la politique de la France et de la Tunisie et qui les restera à nous sommes tous dignes de la France et de la Tunisie. »

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Une diversion gouvernementale en Estremadure
Valence, 5 janvier. — Sur le front d'Estremadure, les gouvernementaux poursuivent l'attaque qu'ils avaient commencée jeudi matin à Byrd, ont occupé le Vertice Patudo. A 16 h. 30, ils réussissent à percer le front nationaliste dans la Sierra Noria qu'ils occupent.

L'adversité recule devant les gouvernementaux qui continuent leur avance en direction de Valdequillo, situé à une quinzaine de kilomètres de Puenteortuna, dans le nord de la province de Cordoue.

Barcelone mobilise deux classes
Barcelone, 5 janvier. — Un décret paru à la « Gaceta Oficial » jeudi, institue la mobilisation des classes 1922 et 1942. Cette mobilisation touche les hommes âgés de 37 et de 18 ans.

M. Companys a reçu des parlementaires français
Barcelone, 5 janvier. — Les parlementaires français ont été reçus jeudi matin au Palais de la Généralité par le président Companys. La réception a été très cordiale.

M. Companys a rappelé les moments tragiques que vivait l'Espagne et les liens historiques qui unissent la Catalogne à la France.

« Nous sommes, a-t-il dit, un peuple pacifique, libre et démocratique. « Nous faisons la guerre à la guerre pour notre liberté. Les sentiments démocratiques qui nous unissent, nous rapprochent de vous. »

Au nom de la délégation française, M. François de Tesson a pris à son tour la parole. Il a dit qu'il était heureux de voir le président Companys et qu'il avait une simple visite d'amitié. Il a souligné l'intérêt avec lequel les républicains et les démocrates français suivent la lutte de l'Espagne contre le fascisme.

« Nous sommes, a-t-il déclaré, animés par une solidarité démocratique qui doit s'exprimer non seulement en paroles, mais en actes. Nous venons vous rendre visite dans des conditions difficiles et c'est ainsi le signe que nous venons en amis, disposés à vous aider et à vous appuyer. »

« Nous voulons, dit-il, prendre connaissance de vos difficultés et y porter remède dans la mesure de nos possibilités. »

Une enquête officielle anglaise au sujet des accusations formulées par les nationalistes contre des agents consulaires britanniques
Londres, 5 janvier. — Le ministre des Affaires étrangères a ordonné l'ouverture d'une enquête à l'ambassade britannique à Saint-Jean-de-Luz, relativement à tous les faits ayant trait aux accusations formulées par les nationalistes contre des agents consulaires britanniques, à Saint-Jean-de-Luz, Saint-Sébastien ou Burgos.

L'enquête sera dirigée par M. O. Saint-Claire O'Malley, chargé d'affaires britannique à Saint-Jean-de-Luz. L'ancien agent britannique à Saint-Jean-de-Luz, M. Wasey Sterry, ancien juge suprême du Soudan et ancien juge de la Cour suprême britannique en Egypte.

Sur l'intervention de la Croix-Rouge cinq aviateurs allemands sont échangés contre cinq aviateurs gouvernementaux
Genève, 5 juin. — Sur l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge, 5 aviateurs allemands, prisonniers en Espagne gouvernementale, ont été échangés contre cinq aviateurs gouvernementaux, prisonniers en Espagne nationaliste.

L'activité allemande
Londres, 5 janvier. — La délégation du gouvernement basque à Londres, décline.

« On a maintenant la preuve que l'Allemagne a établi des bases pour sous-marins le long de la côte de l'Atlantique, à Bilbao, Bilbao et Vigo, qu'elle a assumé le contrôle des ports de Canaries pour y établir des bases analogues. »

« Récemment les Allemands ont saisi des mines de minerai de fer à Bilbao, et c'est ainsi que le mine Ollares a été saisi par Krupp, ainsi qu'une autre mine à Leica près de Saint-Sébastien. »

« Une route aérienne, joignant Victoria au Maroc espagnol, vient d'être inaugurée par une compagnie appelée Iberia S. A., dont un administrateur est un certain Lindenberg. »

« Le docteur Funk, ministre de l'Economie allemande, a formé une section spéciale de son département en vue de la protection des intérêts allemands dans les pays basques. Les Allemands assument graduellement le contrôle de l'ensemble de la vie civile espagnole en profitant de la dépréciation de la peseta. On en voit qui deviennent propriétaires de garages, boutiques, maîtres d'hôtel, courtiers et marchands de vins. »

Bien que ses papiers fussent en règle, M. Jérôme Tharaud, de l'Académie française a été expulsé d'Italie
M. Jérôme Tharaud, qui se rendait en avion à Djibouti, a été arrêté à l'échelle de Gênes par les autorités italiennes, qui, sans explications, l'ont fait reconduire par deux policiers jusqu'à la frontière française.

L'incident académicien, dont tous les papiers cependant étaient en règle et portait le visa de l'ambassade d'Italie à Paris, poursuivra son voyage par mer à bord de « L'Albatros », sur lequel il s'embarquera vendredi à Marseille.

LE NOUVEAU CABINET NIPPON DIFFÈRE PEU DU PRÉCÉDENT

Toutes les ressources nationales doivent être consacrées à atteindre le but de notre expédition militaire en Chine, déclare M. Hiranuma

Tokio, 5 janvier. — Voici la composition du nouveau Cabinet :

Premier ministre : M. Kichiro Hiranuma.
Affaires étrangères : M. Arita.
Finances : M. Totaro Ichiwa.
Agriculture et Forêts : M. Sakurazuchi.
Chemins de fer : M. Yonezo Matada.
Guerre : Lieutenant général Selshiro Itagaki.
Marine : Amiral Yonal.
Intérieur et Bien public : M. Hirose.
Education générale : M. Cadoo Arai.
Justice et Communications : M. Suehiko Shino.
Commerce : M. Yoshiaki Hatta.
Ministre sans portefeuille : Prince Konoye.

Ce dernier a, en outre, accepté la présidence du Conseil privé.

Sept des treize ministres du cabinet Konoye restent dans le cabinet Hiranuma. Ce sont : MM. Arita, Itagaki, Tonna, Shinono, Araka Hatta et Kido.

De l'avis général, le nouveau cabinet aura pour tâche principale la liquidation des opérations de Chine et sa tendance serait assez modérée.

L'opinion publique japonaise accueille le nouveau cabinet sans grand enthousiasme. La note générale est qu'il continuera la politique du prince Konoye avec une tendance plus à droite, mais sans toutefois glisser vers le fascisme.

Dans une déclaration officielle, le premier ministre déclare notamment : « Il est à peine nécessaire de dire que le Japon traverse une période difficile, sans précédent dans ses annales, et que ce n'est pas une tâche facile qui m'attend. »

Mais j'ai la ferme conviction d'y réussir si seulement le gouvernement et le peuple s'unissent solidement sous l'influence impériale, et sont animés de notre esprit national traditionnel.

« La politique générale du gouvernement sera exposée en temps opportun, mais il va sans dire que les ressources nationales doivent être entièrement consacrées à atteindre le but de notre expédition militaire en Chine. »

« En ce qui concerne la conclusion de l'incident de Chine, le nouveau gouvernement poursuivra la politique immuable formulée par notre prédécesseur et approuvée par l'empereur. »

Le Pape a reçu les vœux de la noblesse romaine
Cité du Vatican, 5 janvier. — Les membres du patriciat et de la noblesse romaine ont été reçus en audience spéciale par le Souverain-Pontife, auquel ils ont apporté leurs vœux de nouvel an.

Une allocution a été prononcée par le prince Dominico Orsini, assistant au trône, qui a présenté les invités.

Le Pape a répondu en déclarant que la présence de ces familles si fidèles, était pour lui une consolation dans des moments si difficiles. Il les a encouragés à persévérer dans leurs sentiments et leurs aspirations, puis il a donné à tous sa bénédiction.

La femme de l'ancien professeur à l'école de Grignon est inculpée d'homicide volontaire
Versailles, 5 janvier. — Un véritable coup de théâtre vient de se produire dans l'affaire Mamelle.

M. Lecharny, juge d'instruction, a inculpé M^{me} Mamelle d'homicide volontaire. Dans la soirée, des inspecteurs de police sont venus arrêter la veuve de l'ancien professeur à l'école d'agriculture de Grignon, et l'ont conduite en voiture automobile à la maison d'arrêt de Versailles.

C'est à la suite de la déclaration du docteur Moulard que le magistrat instructeur décida d'inculper M^{me} Mamelle. Ce médecin a, en effet, affirmé à plusieurs reprises que, lors de sa venue au domicile des époux Mamelle, le revolver ne se trouvait pas près du cadavre.

Le budget des Etats-Unis

prévoit pour le prochain exercice une augmentation de 210 millions de dollars pour le réarmement

Washington, 5 janvier. — M. Roosevelt, dans un message au Congrès, propose pour 1940 un budget prévoyant un déficit de 3.228.352.000 dollars, non compris cent millions de dollars pour le service de la dette publique.

Les recettes générales de ce budget totaliseront 5.699.300.000 dollars et les dépenses, 8.995.652.000 dollars.

Les chiffres correspondants de l'exercice budgétaire actuel, qui se terminera le 1^{er} juillet 1939 sont évalués ainsi : Recettes : 5.520.070.000 dollars; dépenses : 9.492.329.000 dollars, soit un déficit de 3.972.259.000 dollars.

Le budget prévoit pour le réarmement, des dépenses de 1.319.558.000 dollars, en augmentation de 309.351.000 dollars sur les dépenses prévues en 1938-1939.

Cette somme comprend des dépenses de défense nationale que M. Roosevelt précisera dans un autre message qu'il adressera au Congrès la semaine prochaine, et qui présentera un programme de réarmement de 500 millions de dollars répartis sur plusieurs années et comportant environ 210 millions de dollars pour l'exercice 1939-1940.

Dans la Légion d'honneur
Ministère de la Justice
Sont promus :
Commandeurs : MM. Pilon, président de chambre, cour de cassation; Arnaud, avocat. Cour d'appel d'Alger.
Officier : M. Boudry, premier président Cour d'appel de Douai.

Sont nommés chevaliers : MM. Caillaud, président honoraire tribunal première instance, à Douai; Pétaïn, juge de paix, à Lens.

M. Lucien Boudry, premier président de la Cour d'appel de Douai, est originaire d'Amiens. Après avoir séjourné à Douai et à Béthune, où il instruisit l'affaire de la bande Pollet, il fut nommé président du tribunal civil de Lille, remplaçant l'ancien M. Lacour, comme chef du ressort de la cour d'appel de Douai.

Ministère du Commerce
Sont promus ou nommés :
Commandeur : M. Ernest Lecuyer, conseiller d'Etat, directeur des Affaires commerciales et industrielles au ministère du Commerce.
Officier : M. Quinot, industriel à St-Amant-les-Bains (Nord).
Chevaliers : MM. Boudin, ingénieur à Saint-Gobain; Louis Lecuyer, industriel à Hem (Nord); Leredde, industriel à Laigle (Orne).

Une innovation intéressante : Dorénavant, les gendarmes pourront encaisser directement les amendes relatives aux contraventions qu'ils auront relevées

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les brigades de France ont reçu des carnets à souche qui permettent aux contraventionnaires d'acquiescer sur-le-champ le montant de l'amende encourue. Ce régime était facultatif pour les contraventions motivées par l'absence de plaque de contrôle. Désormais, l'agent de la force publique doit percevoir aussitôt une somme forfaitaire, qui évite au conducteur en faute les lenteurs et les soucis d'un procès, et lui fait réaliser une économie. Sont toutefois exclus de ce régime transactionnel les délits graves, tels que le défaut de permis de circulation, le défaut de suite pour lequel on ne peut espérer éviter le procès-verbal... et la correctionnelle.

Mais, pour toutes les infractions ordinaires au Code de la route, on a prévu un forfait variable, selon l'importance du délit. A titre d'exemple, il en coûtera 40 fr. seulement d'abandonner sur la voie publique une voiture automobile, d'oublier l'une des prescriptions concernant l'éclairage, de perdre la plaque d'identité du conducteur. Au contraire, l'absence de plaque indiquant le nom du propriétaire vaut 80 fr. d'amende, de même que l'abandon d'une voiture à traction animale.

Voici qui est plus grave : l'échappement libre durant la nuit, l'exès de vitesse causant la mort des animaux d'autrui coûtent 120 fr.

A Villers-la-Petite, près de Narbonne, le jeune Pascal Raso, 37 ans, pris de boisson, se lança sur sa bicyclette, âgée de 12 ans, brandissant un couteau, sa femme réussit à lui arracher l'arme et se retournant lui trancha la carotide. Elle a été écrouée.

Un second saint américain ?



Des démarches sont entreprises auprès du Vatican pour la canonisation du père WENDELIN MAYER, américain d'origine allemande.

M. Jacques Rouché...



...directeur de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, qui sera vraisemblablement nommé bientôt administrateur général de ces deux théâtres

Un couple d'assassins a été exécuté hier en Allemagne

Berlin, 5 janvier. — Jeudi ont été exécutés Erich Brauer, 45 ans, et sa femme, 28 ans, condamnés à mort par le tribunal de Breslau, pour assassinat d'un négociant, en mars 1936.

Un savant américain aurait trouvé une composition chimique qui neutraliserait les effets du gaz moutarde

New-York, 5 janvier. — Jeudi, à Genèpe (Etat de New-York), le docteur Ralph Bullard, professeur de chimie au collège de Hobart, a annoncé la découverte d'une composition chimique qui neutraliserait les effets de l'hypermérite ou gaz moutarde.

C'est un produit liquide dont les vêtements peuvent être imprégnés par pulvérisation. Le composé garde ses effets plusieurs mois.

Devenu subitement fou, un cultivateur tue sa mère et blesse sa femme et son fils près de Carpentras

Carpentras, 5 janvier. — Jean-Louis Baudouin, 54 ans, cultivateur, demeurant à Montoux, près de Carpentras, dans une crise de folie subite, tué sa mère, âgée de 78 ans, d'un coup de fusil, puis il a tiré sur sa femme, la blessant grièvement au bras et au visage. Il s'est rendu ensuite à la ferme de son fils, situé à 300 mètres de là. Ce dernier, alerté par les détonations, ferma les volets de la chambre au moment où son père tirait et ne fut que peu grièvement atteint à la main.

Baudouin est alors parti pieds nus dans une ferme voisine, où il menaça les occupants qui se barricadèrent.

Les gendarmes d'Entraigues, alertés, l'arrêteront.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements
Métropole... 5 mois, 60 fr. 00
6 mois, 70 fr.
1 an, 144 fr.

Autres départements
et colonies... 5 mois, 65 fr. 00
6 mois, 75 fr.
1 an, 148 fr.

Compte chèque postal : Lille 87



C'est le grand coup de feu chez les boulangers et pâtisseries